



COMITE DEPARTEMENTAL
DE L'EURE
DE TENNIS DE TABLE



RÈGLEMENT
CRITÉRIUM FÉDÉRAL DE L'EURE
2026-2027

« Règlement en conformité et complémentarité des règlements fédéraux »

Date de dernière mise à jour : **02/10/2026**

Article 1 : Organisation sportive

L'échelon départemental comporte autant de tableaux que nécessaire par catégorie en fonction du nombre d'inscrits restant une fois le niveau régional complété.

16 joueurs maximum par tableau, sauf pour le dernier niveau de chaque catégorie qui sera adapté en fonction du nombre de joueurs restant.

SAMEDI

- Tableau BP D1 : 16 joueurs | Tableau BP D2 : 16 joueurs | Etc.
- Tableau Minimes D1 : 16 joueurs | Tableau Minimes D2 : 16 joueurs | Etc.
- Tableau Cadets D1 : 16 joueurs | Tableau Cadets D2 : 16 joueurs | Etc.
- Tableau Juniors D1 : 16 joueurs | Tableau Juniors D2 : 16 joueurs | Etc.

DIMANCHE

- **Tableau Sénior D1 : 16 joueurs | Tableau Sénior D2 : 16 joueurs | Tableau Sénior D3 : 16 joueurs | Tableau Sénior D4 : 16 joueurs | Etc.**
- Poules uniques en D4 jusqu'à 8 joueurs maximum.

Les tableaux sont définis en prenant en compte les points classements.

L'organisation peut modifier à tout moment les tableaux et les poules en fonction du nombre de joueurs restant (12 joueurs, 16 joueurs, 24 joueurs, poules de 3, etc.)

Article 2 : Qualification des joueurs

1er TOUR :

Les joueurs de chaque catégorie sportive sont qualifiés par ordre de priorité de la manière suivante :

a) Séniors GF, Juniors GF, Cadets GF, Minimes GF - Départementale 1 :

1. Les joueurs évoluant en régionale lors du dernier tour de la saison précédente et non retenus en régionale.
2. Le vainqueur de D2 du dernier tour de la saison précédente.
3. Complété des joueurs selon leurs points classements licence de la première phase de la saison 2026-2027

a. 1 – Catégorie BP

1. La D1 sera établie en accord avec le Conseiller Technique du CDTT27, en tenant compte des descentes de régionale et de la montée de D2 de la saison précédente, sauf si changement de catégorie.

b) Séniors GF, Juniors GF, Cadets GF, Minimes GF et BP GF - D2, D3, etc. :

- 1- Complété des joueurs selon leurs points classements licence de la première phase de la saison 2026-2027

TOURS SUIVANTS :

Les tableaux sont constitués en prenant en compte les résultats du tour précédent :

- 1- Les descendants de la division supérieure
- 2- Les joueurs montant des niveaux inférieurs
- 3- Puis les joueurs maintenus en fonction de leur classement du tour précédent, à concurrence du nombre de joueurs maximal prévu dans chaque tableau.

1ère PARTICIPATION OU REPRISE D'ACTIVITE :

Les joueurs qui participent pour la 1ère fois ou qui reprennent après une saison d'absence, et qui s'engagent avant la date limite des inscriptions (Voir ANNEXE 1), sont incorporés dans l'ordre décroissant des points classement licence du 1er juillet de la saison en cours suivant les dispositions ci-dessous :

- Tous les joueurs n'ayant pas été retenus en régionale

Article 3 : Inscriptions

- Les inscriptions sont effectuées par les clubs dans l'espace « Mon Club » sur SPID. Elles peuvent être prises en début de saison et par la suite jusqu'à 2 semaines avant chaque tour
- Les inscriptions se font pour l'ensemble des tours tout en permettant de s'inscrire avant le 2ème et le 3ème tour pour les tours restant à disputer
- Les joueurs qui s'engagent avant la date limite fixée pour chaque tour (Voir ANNEXE 1) sont incorporés en fonction de leur dernier classement officiel selon les décisions de la commission sportive (voir paragraphe précédent)
- Les joueuses devront, après leur inscription sur SPID, indiquer si elles souhaitent jouer au niveau régional ou au niveau départemental

Article 4 : Confirmation de participation

La liste des joueurs qualifiés au niveau départemental sera disponible sur le site du CDTT27 environ 10 jours avant chaque tour. Chaque joueur ou son club d'appartenance devra obligatoirement **confirmer ou décliner** la participation de ses joueurs pour ce tour sur le site du CDTT44 (Niveau départemental uniquement) **au plus tard le mercredi (minuit) avant la date du tour** :

<https://cdtt44.fr/recette/espaceClubsJoueurs/espace/index.php?organisme=L18>

Les repêchages, entre la D1, la D2, etc. de chaque catégorie (Si lieux de compétition différents) seront effectués par mail ou par téléphone.

Pour rappel : le critérium fédéral étant une épreuve individuelle, il est de la responsabilité individuelle de chaque joueuse ou joueur de s'assurer, au final, que son choix de participer ou pas est bien précisé sur le CDTT44 (Niveau départemental uniquement).

Article 5 : Déroulement sportif

La participation à tous les tours du critérium fédéral n'est pas obligatoire, cependant pour éviter l'exclusion ou la descente à l'échelon inférieur il est impératif de se référer à l'article 8 concernant les forfaits. La participation à tous les tours du critérium fédéral n'est pas obligatoire, selon sa réponse dans le délai de rigueur sur SPID :

- Le joueur qui a confirmé sa participation : il est mis sur les listes transmises au Juge Arbitre
- Le joueur qui a précisé sa non-participation : Pour toutes les divisions départementales, si le motif est justifié dans les cas prévus à l'article 8 il est maintenu, sinon il descend dans la division inférieure.
- Le joueur qui n'a pas répondu : non-participation à ce tour et descente dans la division inférieure
- Le joueur qui a confirmé sa présence mais ne se présente pas au pointage, sans avoir prévenu le responsable du critérium ou le juge arbitre de l'épreuve, une sanction sportive et financière sera appliquée (50% du montant de l'inscription) sauf cas de force majeure dûment justifié selon l'article 8 du présent règlement.

Pour le premier tour, les tableaux seront constitués en tenant compte des points licence du classement officiel de la première phase.

Pour les tours suivants, les tableaux seront constitués en prenant en compte les résultats du tour précédent : les descendants du niveau supérieur, puis les joueurs maintenus en fonction de leur classement du tour précédent, puis les joueurs montant des niveaux inférieurs (d'abord les premiers dans l'ordre décroissant des points licence, puis les deuxièmes dans l'ordre décroissant des points licence).

Si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, absent excusé justifié selon l'article 8, il est maintenu et sera placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

Pour toute la compétition les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Pour chaque tour l'épreuve se déroule en 2 phases.

1ère PHASE : POULES :

Les joueurs sont répartis en poules en respectant le serpent avec un tirage par blocs.

Pour tous les tableaux :

- Si le nombre de participants est de 16 qualifiés, il est constitué 4 poules de 4 joueurs
- Poules uniques de 8 joueurs ou moins, en fonction des inscriptions, pour le dernier niveau sénior. Autant que nécessaire.

2ème PHASE : TABLEAU :

Tableau final avec classement intégral pour toutes les catégories.

Pour tous les tableaux :

À l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau KO à classement intégral de 16 joueurs de la manière suivante :

- Le premier de chaque poule sera placé dans le ½ tableau montant.
- Le quatrième de chaque poule sera placé dans le ½ tableau descendant.
- Barrage entre un deuxième et un troisième de poule.

S'il y a 8 joueurs ou moins, la poule unique sert de base au classement de la division.

Article 6 : Montées :

a) À l'issue des 3 premiers tours :

À l'échelon départemental montent à l'échelon régional :

Pour les Régionales 2 séniors les deux premiers de chaque département monteront.

Une montée supplémentaire sera attribuée au département ayant le plus d'inscrits séniors au critérium sur SPIDD pour le 1er et le 2ème tour. La montée supplémentaire pourra être réattribuée à un autre département selon les inscrits séniors réels entre la fin du 2ème tour et le début du 3ème tour.

Pour les JGF, CGF, MGF et BGF le premier de D1 de chaque département montera.

Une montée supplémentaire sera attribuée au département ayant le plus d'inscrits au critérium sur SPIDD pour le 1er et le 2ème tour et ce pour chaque catégorie. La montée supplémentaire pourra être réattribuée à un autre département selon les inscrits réels entre la fin du 2ème tour et le début du 3ème tour.

Les joueuses SD, JF, CF, MF et BF finissant 1ère féminine des tableaux Masculins où elles sont engagées peuvent accéder aux tableaux régionaux féminins. Elles pourront également faire le choix de rester au niveau départemental.

Montées inter-niveaux départementaux (D2>D1, D3>D2, etc.) :

- **4 montées pour toutes les catégories, par niveau.**
- **Sauf dernier niveau Sénior > En fonction du nombre de joueurs restant.**

b) À l'issue du dernier tour :

À l'échelon départemental, les premiers de chaque catégorie du dernier tour départemental montent au niveau régional s'ils restent dans la même catégorie d'âge la saison suivante. Idem pour la montée inter-niveaux.

Article 7 : Descentes :

Descendent à l'échelon inférieur départemental pour toutes les catégories :

D1, D2, etc. : autant de joueurs que nécessaire pour avoir 16 joueurs qualifiés au tour suivant, sauf pour le dernier niveau.

Article 8 : Forfaits

a) Tout joueur, régulièrement engagé pour un tour doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit en aviser le responsable de l'épreuve pour permettre à celui-ci de procéder éventuellement à son remplacement. En cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu au dernier moment, il doit essayer d'en aviser l'organisateur. Le joueur marque 0 point pour le tour considéré.

b) Pour tout forfait (absence déclarée ou non avant la date limite de confirmation de participation), le joueur descend d'une division.

Article 9 : Abandon

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue. Il n'y aura transfert de points entre les joueurs qu'en cas d'abandon de la partie en cours. Pas pour les suivantes.

Article 10 : Arbitrage des parties

Il n'y a pas d'arbitres officiels pour le niveau départemental du Critérium Fédéral. Les joueurs sont donc amenés à arbitrer en poules. Les joueurs peuvent arbitrer dans le tableau KO à classement intégral s'ils le souhaitent mais la priorité sera de disputer leur rencontre si celle-ci est lancée par le Juge-arbitre.

ANNEXE 1

DATES DES TOURS :

- Tour 1 : **10/11 Octobre 2026**
- Tour 2 : **14/15 Novembre 2026**
- Tour 3 : **30/31 Janvier 2027**
- Tour 4 : **6/7 Mars 2027**

- Finales Départementales : **5 et 6 Juin 2027**

ATTENTION : Pour prétendre participer aux Finales Départementales il faudra avoir participé à au moins un tour du Critérium Fédéral.

INSCRIPTIONS POSSIBLES AU MAXIMUM POUR CHAQUE TOUR :

Espace MonClub uniquement

- Jusqu'au **25 Septembre 2026 (minuit)** pour le 1er tour
- Jusqu'au **1er Novembre 2026 (minuit)** pour le tour 2 (Nouvelles inscriptions)
- Jusqu'au **17 Janvier 2027 (minuit)** pour le tour 3 (Nouvelles inscriptions)
- Jusqu'au **21 Février 2027 (minuit)** pour le tour 4 (Nouvelles inscriptions)

ATTENTION : En dehors de ces dates, pour faciliter l'organisation, plus aucune inscription ne sera prise en compte pour le tour concerné mais pour le suivant, sauf tour 4 !

LES TARIFS 2026/2027 :

- V/S : **36 €***
- J : **25 €**
- C/M : **21 €**
- B/P : **21 €**

* Les vétérans qui s'inscrivent aux critères seniors et qui participent également aux critères vétérans ne paieront qu'une seule inscription (36 €).